

## Litige avec notre lotisseur concernant le bitume

## Par nonobrest, le 27/08/2010 à 21:33

## Bonjour,

je me permets de vous contacter de la part de notre lotissement. En effet nous sommes en conflit avec notre lotisseur (Mme QUERE) qui nous doit une parcelle bitumée de  $25m^2$  sur chaque entrée de lot. Or le dépôt de fond de garantie fait chez le notaire ne permet plus de payer ce btiume. Chaque propriétaire souhaitait à leur frais augmenter la surface de bitume. Un devis exorbitant a été fait via le lotisseur et l'entreprise Louzaouen. Aucun des propiétaires ne souhaite donc signer ce devis mais le lotisseur ne veut pas faire les  $25m^2$  qu'il nous doit (inscrit sur les contrats). Nous ne savons pas comment le faire réagir, ni comment obtenir notre dû. Pourriez vous nous donner une procédure éventuelle afin de débloquer cette situation? Peut être devrions nous envoyer une mise en demeure collective.

Merci beaucoup d'avance pour votre réponse.

Très cordialement.

M.Ménard Arnaud